

# Cimetières

La ville de Libourne dispose de deux cimetières : La Paillette et Quinault.

Les cimetières sont ouverts tous les jours de l'année :

- de 8h à 17h30 du 3 novembre au dernier jour de février
- de 8h à 19h du 1<sup>er</sup> mars au 2 novembre inclus
- **Ouverture des cimetières à 9h30 les mercredis matin pour les exhumations, en conformité avec l'article R 2213-46 du CGCT.**



## Information

Afin d'assurer la propreté des cimetières libournais, les pots de chrysanthèmes seront retirés progressivement à compter du 1<sup>er</sup> décembre, au fur et à mesure que la floraison sera terminée.

## Cimetière de La Paillette

91, rue de Montaudon - LIBOURNE

Tél. : 05 57 51 02 71

D'une superficie d'un peu plus de 4 hectares, le cimetière de la Paillette comprend 3.446 concessions réparties en décennales, trentenaires ou perpétuelles. Il dispose également d'un monument aux morts et d'un ossuaire.

## Cimetière de Quinault

18, boulevard de Quinault - LIBOURNE

Tél. : 05 57 51 30 06

D'une superficie de près de 5 hectares dont 1500 m<sup>2</sup> d'allées goudronnées, le cimetière de Quinault comprend 3.216 concessions réparties en décennales, trentenaires ou perpétuelles. Ce lieu abrite également différents espaces : le carré des soldats, des bébés, islamique, israélite, l'espace enfants, l'espace cinéraire, le dépositaire, le champ commun comprenant 2925 m<sup>2</sup> de terrain gratuit.

# Horaires de la conservation

La conservation des cimetières est ouverte au public du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Le service est chargé de la vente, du renouvellement et des reprises de concessions. Il assure également les recherches de défunts pour notaires et généalogistes.

## Tarifs et demandes de travaux

Votés en Conseil municipal, les tarifs de vente de concessions pour les cimetières, les prestations de fossoyage, les frais de séjour au dépositaire et dispersions de cendres sont applicables du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 31 août 2021.

Toute demande préalable de travaux doit être faite dans les 15 jours qui précèdent le début des travaux ; cette demande est soumise à l'appréciation du conservateur.

<b>Tarifs applicables du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 31 août 2021</b>	<b>Brut</b>	<b>Enregistrement (concessions) ou TVA 20%</b>	<b>Net à percevoir</b>
<b>1   Ventes de concessions – Cimetières de Quinault et La Paillette</b>			
<b>Concessions</b>			
Décennales, 2m <sup>2</sup> pleine terre 2m/1m	208 €	-	208 €
Trentenaires, 3,10 m <sup>2</sup> pleine terre 2m/1.55m	765 €	-	765 €
Perpétuelles, 3,90 m <sup>2</sup> (construction traditionnelle) 3m/1.30m	2 279 €	132 €	2 411 €
Perpétuelles, 5,40 m <sup>2</sup> (construction traditionnelle) 3m/1.80m	3 160 €	183 €	3 343 €
Perpétuelles, 7,80 m <sup>2</sup> (construction traditionnelle) 3m/2.60m	4 565 €	265 €	4 830 €
Perpétuelles islamiques, israélites, 1 place 2 m <sup>2</sup> (Quinault)	1 176 €	68 €	1 244 €
Perpétuelles enfeu/mono bloc Type 1 – 1 place au sol - 3,90 m <sup>2</sup> 3m/1.30m	2 279 €	132 €	2 411 €
Perpétuelles enfeu/mono bloc Type 2 – 2 places au sol - 6 m <sup>2</sup> 3m/2m	3 510 €	204 €	3 714 €
Perpétuelles enfeu/mono bloc Type 3 – 3 places au sol - 6,90 m <sup>2</sup> 3m/2.30m	4 043 €	235 €	4 278 €
Case Columbarium Quinault – décennale	589 €	-	589 €
Case Columbarium Quinault – trentenaire	1 111 €	-	1 111 €
Cavurne Columbarium décennale	730 €	-	730 €
Cavurne Columbarium Trentenaire	1 456 €	-	1 456 €

**2 | Suivi des travaux et certificat de conformité l'unité**

196 €

-

196 €

**3 | Prestations de fossoyage**

Dépotoire Quinault : ouverture, nettoyage, désinfection et fermeture

186 €

-

186 €

Ouverture et fermeture case Columbarium Quinault

141 €

-

141 €

**4 | Prestations annexes**

À ces tarifs il convient d'ajouter éventuellement des prestations annexes telles que :

- dispersion des cendres au jardin du souvenir à Quinault, plaquette souvenir comprise,

Gravure en sus par une entreprise au choix de la famille.

86 €

-

86 €

**6 – Frais de séjour au dépotoire Quinault (facturés chaque mois)**

- les 6 premiers mois (par mois)

56 €

-

56 €

- du 7<sup>e</sup> au 9<sup>e</sup> mois (par mois)

63 €

-

63 €

- au-delà du 9<sup>e</sup> mois (par mois)

99 €

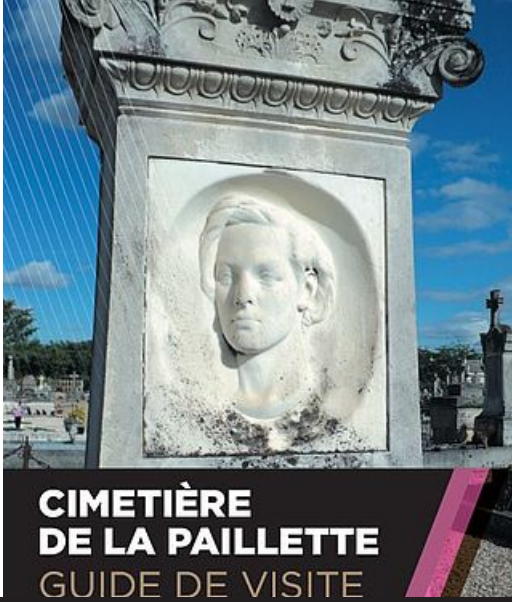
-

99 €

## La notoriété de caveau

Afin d'obtenir l'autorisation de faire procéder à une inhumation, une exhumation ou toute réduction de corps dans un caveau, il est nécessaire d'établir le lien de parenté ou la qualité d'ayant droit du défunt.

A cette fin, il peut vous être demandé de fournir des documents d'état civil, tels qu'actes de naissances, livret de famille voire un acte établi par un notaire pour une notoriété de caveau.



## CIMETIÈRE DE LA PAILLETTE

GUIDE DE VISITE

HOTEL DE VILLE

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.

✓ OK, tout accepter

Personnaliser

➤ Document en cours de modification